



CANADA

# Débats du Sénat

---

1<sup>re</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 143 • NUMÉRO 99

---

## LES LANGUES OFFICIELLES

Le rapport de 2007 du commissaire

Déclaration de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 17 mai 2007

## LE SÉNAT

Le jeudi 17 mai 2007

### LES LANGUES OFFICIELLES

#### LE RAPPORT DE 2007 DU COMMISSAIRE

**L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :**  
Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui afin d'inciter cette Chambre, qui est un défenseur des minorités, ainsi que le gouvernement à réfléchir davantage à la dualité linguistique et aux communautés de langues officielles en situation minoritaire, surtout à la lumière des événements des dernières semaines.

Au cours d'une seule et même journée, les travaux du Comité des langues officielles de la Chambre des communes étaient suspendus et le commissaire aux langues officielles déposait son rapport annuel.

Dans ce rapport, M. Fraser faisait part de ses inquiétudes quant à la promotion et à la progression de la dualité linguistique au sein des institutions fédérales. Face à certaines décisions gouvernementales prises sans considération, il s'inquiétait de leur impact sur les communautés de langues officielles en situation minoritaire. Ces événements, pour moi, sont troublants. Si je me fie à la situation et à

la réaction de représentants des communautés et d'autres partis politiques, je ne suis pas la seule. Même l'Assemblée nationale du Québec a fait connaître ses préoccupations, hier, en adoptant à l'unanimité une motion exhortant le gouvernement fédéral à donner suite au rapport du commissaire aux langues officielles.

Le présent gouvernement fait de belles déclarations dans les médias et dans cette Chambre. Or, dans les gestes concrets qu'il pose, comme la suspension des travaux du Comité des langues officielles de l'autre endroit et l'annulation de certains programmes, il ne semble pas mettre en application ses belles paroles de façon systématique.

J'aimerais bien, honorables sénateurs, que, en tant que sénateurs et défenseurs des minorités de ce pays, nous songions très sérieusement à cet apparent manque de concordance entre les paroles dites et les gestes posés afin de s'assurer que la promotion et la progression de la dualité linguistique au sein de la société canadienne et de nos institutions se poursuivent.

---